



**L'Association des enseignantes
et des enseignants francophones
du Nouveau-Brunswick**

650, rue Montgomery, C.P. 712
Fredericton (N.-B.)
Canada E3B 5B4
Téléphone: 506 452-8921
Télécopieur: 506 453-9795
Courriel : aefnb@aefnb.nb.ca
Site Web : <http://www.aefnb.nb.ca/>

Communiqué

Référence : Com2008-11

Pour diffusion immédiate

Cote : 1070-02

Le 30 mai 2008

**Assemblée générale annuelle
L'AEFNB demande un moratoire d'un an
sur tout changement en éducation**

(Service de nouvelles de l'AEFNB – Fredericton) – L'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB) demande au gouvernement provincial de décréter un moratoire d'un an sur tout changement au sein du système scolaire public du Nouveau-Brunswick. Elle réclame également la tenue d'États généraux sur l'éducation publique à l'intérieur de cette même année afin de définir les objectifs que la société néo-brunswickoise veut se donner en cette matière.

L'assemblée générale annuelle de l'AEFNB, qui se tenait à Fredericton en fin de semaine dernière, a pris cette décision à la lumière des nombreuses réformes que vit le système scolaire public depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Graham et dont certaines sont contestées. L'AEFNB est d'avis que des États généraux, organisés en collaboration avec tous les partenaires en éducation, permettraient de faire le point sur l'avenir de l'éducation au Nouveau-Brunswick.

Le Nouveau-Brunswick est rendu au point où il faut prendre le temps de s'arrêter et de réfléchir collectivement, francophones et anglophones confondus, à ce que nous voulons comme système d'éducation dans la province et aux défis particuliers auxquels chacun des deux secteurs linguistiques est confronté, d'expliquer le président de l'AEFNB, Marcel Larocque. À notre avis, consacrer la prochaine année scolaire à cet effet ne pourrait que produire des résultats heureux pour tout le monde.

Quoique l'AEFNB trouve louables les nombreuses initiatives que le ministre de l'Éducation vient d'annoncer dans le budget 2008-2009 de l'éducation, elle s'inquiète de leur mise en œuvre qui incombera, plus souvent qu'autrement, à la direction des écoles et au personnel enseignant dont l'emploi du temps est déjà surchargé. D'ailleurs, c'est un dossier sur lequel le ministre de l'Éducation avait promis de se pencher il y a déjà presque deux ans.

Les membres de l'AEFNB s'inquiètent du peu d'importance accordée par le ministère de l'Éducation à cette problématique de la surcharge de travail du personnel enseignant, de dire M. Larocque. Ils ont apprécié les quelques initiatives entreprises au niveau des districts scolaires, mais c'est trop peu à leur avis. Comme il devient de plus en plus urgent d'agir rapidement, l'assemblée générale annuelle de l'AEFNB a demandé en fin de semaine dernière que cette question demeure un des dossiers prioritaires de l'Association.

Tout comme le ministre de l'Éducation, nous voulons nous aussi bâtir le meilleur système d'éducation au pays et assurer la réussite de tous les élèves, d'ajouter M. Larocque. Voilà pourquoi nous jugeons essentiel d'avoir un projet de société en éducation qui s'inscrit dans un tout cohérent et réaliste et qui va permettre à chacun et à chacune, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du système d'éducation, d'en être partie prenante. Nous en avons fait part au ministre de l'Éducation hier et nous espérons qu'il verra le bien-fondé d'entreprendre une telle démarche.

L'AEFNB est une association professionnelle vouée à l'avancement de l'éducation en français et de la profession enseignante. Elle compte quelque 2 400 membres oeuvrant dans les écoles publiques de la maternelle à la douzième année.

- 30 -

Renseignements : Nicole Dupéré, directrice des Communications, 452-1749 ou 470-0297